

Guide d'utilisation des blogs du CCFD-Terre Solidaire

Qu'est-ce qu'un blog ?

([texte emprunté à la plateforme de blogs Over-Blog](#))

Le terme « Blog » est une abréviation de weblog, qui peut se traduire par « journal sur Internet ». Défini souvent comme un site personnel, il s'agit d'un espace individuel d'expression, créé pour donner la parole à tous les internautes (particuliers, entreprises, artistes, hommes politiques, associations...).

Un blog vous permet d'échanger avec d'autres internautes, mais aussi de délivrer des informations sur ce que vous souhaitez. Ainsi de nombreux blogueurs parlent de leurs passions, de l'actualité, de ce qui les touchent ou les intéressent. Un blog est un réel espace de communication.

Les articles (ou billets) sont publiés de façon *ante-chronologique* (le dernier posté en avant sur l'accueil) et permettent à tous les visiteurs de réagir sur le sujet évoqué, en postant leurs commentaires sur l'article ; créant ainsi une relation privilégiée entre l'auteur et ses lecteurs.

Tout le monde peut utiliser un blog ! Même sans connaissances informatiques.

C'est un des outils qui a le plus contribué à la démocratisation de l'usage d'Internet grâce à sa simplicité d'utilisation.

Pour approfondir la question, vous pouvez lire [la page Wikipedia sur les blogs](#).

Comment trouver les blogs du CCFD-Terre Solidaire ?

La liste des blogs de la plateforme de blogs se trouve à cette adresse :

<http://blog.ccfid-terresolidaire.org>

Votre blog a une adresse du type `blog.ccfid-terresolidaire.org/nom_de_la_region`

Quand tous les blogs régionaux seront en place, ils seront accessibles depuis la carte des régions du site national.

Un blog tenu par l'équipe web du siège vous permet de trouver des guides d'utilisation, des actualités sur votre outil de blog et surtout de venir poser des questions si vous rencontrez des difficultés pour son utilisation :

<http://blog.ccfid-terresolidaire.org/admin>

Comment se présente votre blog ?

Le principe des blogs est de proposer les billets du blogs de manière anté-chronologique. Sur la page d'accueil, on trouve donc d'abord le dernier billet qui a été publié sur le blog.

Retrouvez ici un maximum d'infos et d'activités sur la solidarité internationale et l'éducation au développement en région Centre. Lisez, réagissez!

Chercher **CHERCHER**

Le CCFD-Terre Solidaire en région Centre

50 ans déjà
50 ans seulement

Accueil Archives Nous contacter A propos ccfd-terresolidaire.org

Dernier billet

Attac 41 et la Fête des Moutons Noirs!

Par romainsim
lundi 04 juillet, 2011

0 Réaction



L'association ATTAC du Loir-et-Cher proposait le samedi 25 juin dernier sa fête des moutons noirs. Pourquoi les "moutons noirs"? Les organisateurs pensent que nous sommes "tous des moutons noirs dans la mesure où nous ne sommes pas bœni-oui-oui à tout ce qu'on nous impose" : ainsi le refus de la réforme des retraites en 2010 lancée par le gouvernement a rassemblé des forces politiques, syndicales et associatives engagées dans un mouvement social qui veut pouvoir se retrouver

[Lire la suite](#) - Le CCFD dans le Loir-et-Cher - 41

Avant-dernier billet

Festival national des Boussoles : le CCFD Centre y sera!

Par romainsim
lundi 27 juin, 2011

0 Réaction



NB : les blogs régionaux regroupent les billets de toutes les délégations diocésaines. Sur la page d'accueil, les billets de toutes les DD apparaissent.

En sélectionnant la catégorie d'une délégation diocésaine (sur le côté), vous pouvez accéder à la listes des billets de cette délégation.

The screenshot shows the website interface for the 'région Centre'. The header is orange with the text '50 ans déjà 50 ans seulement'. The navigation bar includes 'Accueil', 'Archives', 'Nous contacter', and 'A propos'. The main content area features a blog post titled 'Attac 41 et la Fête des Moutons Noirs!' by 'Par romainsim' on 'lundi 04 juillet, 2011'. The post has '0 Réaction' and a large image of a sheep holding a sign that says 'La Fête' and a red ATTAC logo. Below the image is a caption: 'L'association ATTAC du Loir-et-Cher proposait le samedi 25 juin dernier sa fête des moutons noirs. Pourquoi les "moutons noirs"? Les organisateurs pensent que nous sommes "tous des...'. To the right, there are sidebars: 'Sélection' with a photo and 'Retrouvez les photos et vidéos des 50 ans!', 'Catégories' with a list of dioceses (Le CCFD dans le Cher - 18, Le CCFD en Eure-et-Loir - 28, Le CCFD en Indre - 36, Le CCFD en Indre-et-Loire - 37, Le CCFD dans le Loir-et-Cher - 41, Le CCFD dans le Loiret - 45) and 'Liens'.

L'habillage actuel des blogs régionaux est aux couleurs des 50 ans du CCFD-Terre Solidaire. Mais cet habillage est appelé à changer après notre anniversaire.

L'équipe web vous proposera alors plusieurs designs possible pour votre blog. Vous pourrez choisir celui qui vous convient. Il se peut que les couleurs mais surtout la disposition des éléments soient différentes on fonction du design choisi.

Comment alimenter et mettre à jour le blog ?

Pour mettre à jour votre blog, vous devez vous connecter à l'interface d'administration. Elle est accessible à une adresse du type :

http://blog.ccfid-terresolidaire.org/nom_du_blog/admin

Vous devez alors renseigner votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, qui vous auront été fournis.

Si vous ne vous souvenez plus de votre mot de passe, il existe un lien pour en demander un nouveau, en bas de la fenêtre de connexion, intitulé *Problème de connexion ?*.



Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

Se souvenir de mon identifiant sur cet ordinateur

[Se connecter](#)

[Problème de connexion ?](#)

En cliquant sur ce lien, vous avez la possibilité de demander un nouveau mot de passe. Il vous faudra fournir votre nom d'utilisateur et votre adresse email. (c'est pourquoi il est indispensable d'avoir fourni une adresse email valide).

Si tout s'est bien passé, vous accédez à l'espace d'administration où vous retrouvez l'ensemble des fonctions vous permettant d'alimenter et de paramétrer votre blog.

The screenshot shows the Dotclear administration interface. At the top, the user is logged in as 'mathieu' and is viewing the dashboard for 'Les blogs du CCFD-Terre Solidaire'. The main area is titled 'Fonctions principales' and contains several icons for key actions: 'Nouveau billet', '6 billets', '2 commentaires', 'Mes préférences', 'Paramètres du blog', 'Apparence du blog', 'Pages', and 'Liens / Blogroll'. A 'Billet rapide' button is also visible. On the right, there is a 'Documentation et support' section with links to help pages and a 'Nouveautés du blog tenu par l'équipe web' section with an 'Actualités' box containing recent news items and dates.

Comment écrire un billet ?



Il s'agit du lien le plus utile. En cliquant dessus, vous accédez à une interface d'écriture de votre billet assez similaire à celle d'un éditeur de texte (Word, Openoffice, etc.). Les fonctionnalités proposées sont communes à tous ces éditeurs : gras, italique, titres, liens, etc.

[Nouveau billet](#)

Modifier le billet

* Titre :

Extrait :

* Contenu :

visuel source

Notes :

Enregistrer (s)

Catégorie :

État du billet : en attente

Publié le :

Format du texte : xhtml

Accepter les commentaires

Accepter les rétroliens

Billet sélectionné

+ Langue du billet :

+ Mot de passe du billet :

URL spécifique :

+ Pings :

Tags :

ok

[Choisir depuis la liste](#)

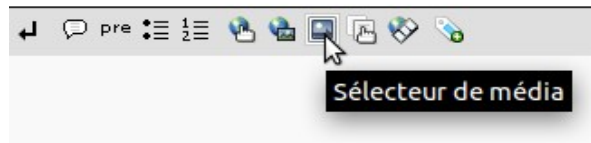
Toutes les options proposées ne sont pas absolument nécessaires. Voici celles qui méritent une attention particulière :

- **Le format du texte** : en *xhtml* ou en *wiki*. En *xhtml*, vous écrivez votre billet en voyant directement la mise en forme du texte, comme sous Word. En *wiki*, cela passera par des balises et vous ne verrez pas directement cette mise en forme. Vous devez choisir le mode d'édition dès le début du billet et ne plus en changer. Le mode *xhtml* sera donc plus probablement celui que vous choisirez **sauf dans un cas précis** : lorsque votre billet est prévu pour contenir une vidéo, vous devez utiliser le mode *wiki*. Ce point particulier fait l'objet d'un guide spécifique accessible sur le blog tenu par l'équipe web¹.
- **L'état du billet** : en attente, programmé, non publié, publié. Les intitulés de ces états parlent d'eux-mêmes. Si votre billet est laissé *en attente*, cela vous permet de l'enregistrer pour le retravailler plus tard. Si vous en avez les droits (cf. Utilisateurs et droits, plus bas), vous pouvez publier, programmer un billet à une date ultérieure ou dépublier un billet.
- **Enregistrer** : quand vous avez modifié le titre et le texte (obligatoires) de votre billet, ou modifié une option (l'état du billet en particulier), n'oubliez pas de cliquer sur ce bouton pour que vos modifications soient prise en compte. Ainsi, pour que votre billet apparaisse en ligne, son état doit être mise à « *publié* » puis il doit être enregistré.

¹ <http://blog.ccf-d-terresolidaire.org/admin/post/2010/04/02/Comment-ajouter-une-vid%C3%A9o-dans-vos-billets>

Comment ajouter une image dans un billet ?

Il faut utiliser le sélecteur de média dans l'édition du billet.




La fenêtre qui apparaît vous propose soit d'insérer un fichier ou une image que vous avez déjà stocké sur votre blog (ou même déjà utilisé dans un autre billet), soit d'ajouter une nouvelle image depuis votre ordinateur.

Les blogs du CCFD-Terre Solidaire > [Gestionnaire de médias](#) /

Choisissez un fichier à insérer dans le billet en cliquant sur .


Trier les fichiers :

Page(s) : 1

 [app.jpg](#)
Apparence du blog
2010-11-22 10:25 - 3.32 KB - [ouvrir](#)

 [format.jpg](#)
Formats d'édition de billet
2010-11-22 11:09 - 7.51 KB - [ouvrir](#)

 [noie.png](#)
A bas IE!
2011-02-03 13:42 - 24.95 KB - [ouvrir](#)

 [utiliser.jpg](#)
Utiliser ce thème
2010-11-22 10:30 - 12.7 KB - [ouvrir](#)

 [web1.jpg](#)
web1.jpg
2010-12-01 14:59 - 6 KB - [ouvrir](#)

Page(s) : 1

Ajouter des fichiers

Veillez prendre garde à ne publier que des médias que vous possédez ou qui ne sont pas protégés contre

Choisissez un fichier : (Taille maximale 64 MB)

Titre :

Privé

Pour envoyer plusieurs fichiers à la fois, vous pouvez activer l'interface avancée dans [Mes préférences](#)

Quand vous avez choisi l'image qui vous convient, il faut choisir sa taille, son alignement par rapport au texte et s'il s'agit de l'image directement ou d'un lien vers l'image originale (utile si vous souhaitez ajouter une photo très grande, par exemple).

Gestionnaire de médias / theme50.jpg

Taille de l'image :

square
 thumbnail
 small
 medium
 originale

Alignement de l'image

Aucun
 Gauche
 Droite
 Centre

Insertion de l'image

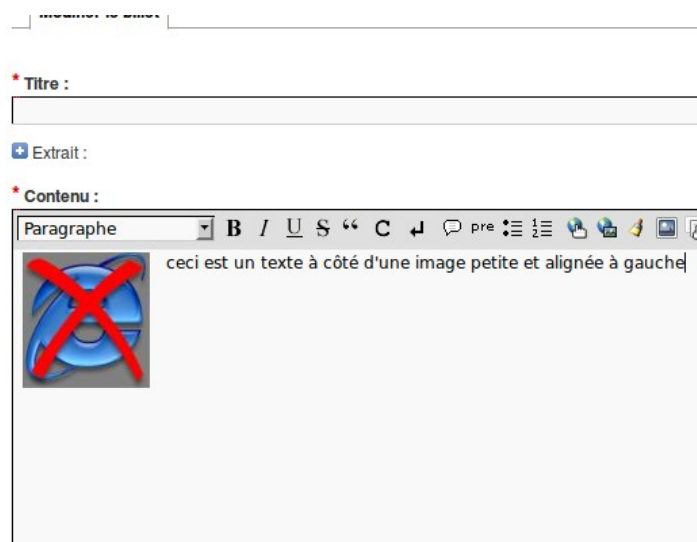
En tant qu'image uniquement
 En tant que lien vers l'image originale

-

Attention, si l'image est trop grande, elle risque de déstructurer la mise en page du blog. Si vous choisissez *medium*, vous êtes certain de ne pas dépasser.

Cliquez ensuite sur *Insérer*.

Voilà le résultat :



Vous pouvez encore

redimensionner l'image directement dans votre billet. Encore une fois... comme sous Word.

Il est utile, pour vos visiteurs, d'ajouter des images dans vos billets. En effet, c'est bien plus attractif...

Attention, aussi, à respecter la législation sur les droits d'auteurs. Beaucoup d'images que vous trouverez sur Internet seront soumises à *copyright*. Google Images, WikiCommons, entre autres, vous permettent de rechercher les images réutilisables librement, souvent sous licence *Creative Commons*.

Utilisateurs et droits

Chaque blog est géré par un ou plusieurs utilisateurs. Pour un blog régional, idéalement, le chargé de mission en région doit être administrateur du blog, et, au minimum une personne par délégation diocésaine doit avoir un compte pour alimenter le blog.

Les droits de chaque utilisateur peuvent être réglés avec beaucoup de nuances : un utilisateur peut simplement gérer ses propres billets, ceux des autres, proposer des billets à la publication ou les publier directement, jusqu'à être lui-même administrateur.

La répartition des rôles et des droits de chacun-e est à discuter pour chaque blog avec l'équipe web du siège, en tenant compte des capacités, de la motivation des personnes concernées et des règles de fonctionnement propres à chaque délégation diocésaine.



Mes préférences

Lorsque vous disposez d'un compte sur le blog, vous pouvez modifier plusieurs choses vous concernant en cliquant sur « *mes préférences* ».

En particulier, c'est là que vous pouvez modifier votre mot de passe, votre adresse email ou le nom sous lequel vous apparaissez en ligne.

Attention : il faut garder à l'esprit que votre nom est public, si vous le souhaitez, utilisez un pseudonyme. De plus, renseignez bien une adresse email correcte, sans quoi, il ne vous sera pas possible de récupérer votre mot de passe si vous l'avez oublié...

Mes préférences

Mon profil Mes options Mes favoris

Mon profil

Nom :

Prénom :

Pseudonyme :

Email :

URL :

Changer votre mot de passe

Nouveau mot de passe :

Confirmez le mot de passe :

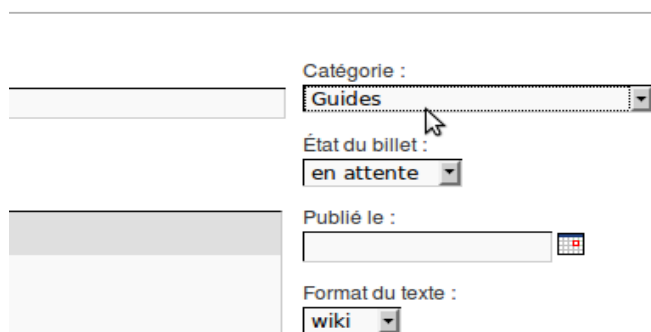
Si vous voulez changer votre adresse email ou votre mot de passe, vous devez indiquer votre mot de passe.

Votre mot de passe :

Enregistrer

Comment utiliser les catégories et les tags ?

Chaque billet peut se voir attribuer **une** catégorie.



La sélection d'une catégorie n'est pas obligatoire mais elle permet de « *ranger* » les billets et permet donc aux visiteurs du blog de s'y retrouver plus facilement : ils peuvent consulter, en cliquant sur le lien d'une catégorie l'ensemble des billets y appartenant.

Chaque catégorie peut, de plus, avoir une description permettant de fournir aux

visiteurs la raison de cette classification.

Par exemple, le blog tenu par l'équipe web propose une catégorie « *Guides* » regroupant l'ensemble des guides d'utilisation des blogs.

Un lien dans le menu de l'espace d'administration permet d'accéder à la gestion des catégories : création d'une catégorie ou sous-catégorie, modification, suppression, modification de l'ordre d'affichage des catégories, etc.



Les tags permettent, en complément, d'indiquer les thèmes traités dans un billet. On peut assigner plusieurs tags à un billet. De cette manière, les visiteurs peuvent choisir de lister l'ensemble des billets qui portent sur un thème, toutes catégories confondues...

On peut imaginer de créer ainsi des tags souveraineté alimentaire, g20, paradis fiscaux, etc.

Les tags, comme les catégories, peuvent être attribués dans la fenêtre de modification ou de création d'un billet.

Tags :

- g20 [x]
- souveraineté alimentaire [x]

[Choisir depuis la liste](#)

Exemple de l'utilisation des catégories sur un blog régional

Dans le cas des blogs régionaux, il faut créer une catégorie par délégation diocésaine de la région, afin d'y publier les billets relatifs aux activités propres à chaque région.

Les 50 ans du CCFD-Terre Solidaire en Midi-Pyrénées Roussillon > Catégories

Liste des catégories

["Terre Solidaire : rêve ou réalité ?" \(15 billets, total : 15\)](#)

URL : Les-50-ans-du-CCFD-Terre-Solidaire

[Délégation Diocésaine de l'Aveyron \(5 billets, total : 5\)](#)

URL : Délégation-Diocésaine-de-l-Aveyron

[Délégation Diocésaine de la Haute-Garonne \(1 billet, total : 1\)](#)

URL : Délégation-Diocésaine-de-la-Haute-Garonne

[Region Midi-Pyrénées Roussillon \(0 billet, total : 0\)](#)

URL : Region-Midi-Pyrénées-Roussillon

D'autres catégories peuvent être créées en fonction des spécificités régionales (groupes thématiques régionaux, immersions, événement régional pour les 50 ans, etc.)

Il vaut mieux réfléchir soigneusement à l'organisation de ces catégories car un billet ne peut avoir qu'une unique catégorie...

Pour les catégories correspondant à une délégation diocésaines, il est conseillé de faire figurer dans le texte de présentation de la catégorie les informations de contacts de la délégation.

Voici par exemple la page de la catégorie de la délégation d'Indre et Loire sur le blog de la région Centre.

Le CCFD en Indre-et-Loire - 37

Le CCFD-Terre Solidaire en région
Centre Catégories

Retrouvez ici les événements CCFD-Terre Solidaire en Indre-et-Loire.

Coordonnées :

Délégation CCFD d'Indre-et-Loire
Maison diocésaine "Le Carmel"
13 rue des Ursulines BP 41117
37011 TOURS Cedex 1
02 47 31 14 40

Permanence :

Le 1er mercredi de chaque mois de 14h à 17h30: rentrée le 7 septembre 2011! Puis 5 Octobre, 9 Novembre, 7 Décembre....

Pendant la période de Carême nous vous retrouvons tous les mercredis

Pas de permanences pendant les vacances scolaires.

Ces permanences sont ouvertes à tous, membres ou personnes curieuses de découvrir le CCFD.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour vous renseigner sur nos activités, rencontrer des membres, échanger expériences, chercher des outils d'animations.....

inscription car et repas 2 avril DEPARTEMENT 37

Par Maëva Goueffon
lundi 07 février, 2011

Retour sur la soirée PARADIS FISCAUX, 20 janvier à Tours

Par romainsim
vendredi 04 février, 2011

Sélection



Retrouvez les
photos et vidéos
des 50 ans!
0 Commentaires

Catégories

2011 : Notre asso fête ses 50 ans

[Le CCFD dans le Cher - 18](#)

[Le CCFD en Eure-et-Loir - 28](#)

[Le CCFD en Indre - 36](#)

[Le CCFD en Indre-et-Loire - 37](#)

[Le CCFD dans le Loir-et-Cher - 41](#)

[Le CCFD dans le Loiret - 45](#)

[Nos outils pédagogiques](#)

[Recevoir nos lettres d'info](#)

Liens

[MRJC Centre](#)

[Blog Afrique du sud 2009](#)

[Le blog d'un éducateur en EAD-SI](#)

Quelques considérations éditoriales et légales

Les blogs ont vocation à accueillir les informations que vous souhaitez communiquer au public.

Cela implique d'une part, que vous devez être responsables quand au contenu que vous mettez en ligne. Que vous le vouliez ou non, chaque prise de parole sur ce blog engage l'image du CCFD-Terre Solidaire dans son ensemble : les visiteurs n'ont *a priori* pas conscience de l'organisation interne de notre association.

Par ailleurs, l'essor d'Internet voit aussi celui des procédures judiciaires concernant ce support: injures, diffamation, etc. Cela est particulièrement sensibles si vous permettez l'ajout de commentaires sur le blog. Soyez attentifs aux messages que les internautes viennent y déposer. Si des messages illégaux y sont déposés, vous devez, au regard de la loi, en tant que gestionnaire du blog, les faire disparaître au plus vite.

Attention si vous recopiez du texte depuis une autre source (web, papier ou autre) : posez-vous la question des droits sur ces contenus. A minima, mieux vaut toujours indiquer la source où vous avez *emprunté* ces images ou textes. Dans le doute, mieux vaut souvent s'abstenir. Préférez les contenus libres de droits, ou, mieux, originaux (que vous rédigez vous-même).

D'autre part, tout contenu qui s'adresse strictement à l'interne (aux bénévoles et salarié-e-s, donc) doit être réservé à l'intranet (<http://solidarnet.ccf-terresolidaire.org>).

Malgré ces précautions, ces blogs vous offrent un formidable outil pour communiquer avec le public et montrer la richesse et le dynamisme de vos activités. Plus un blog a une activité éditoriale importante plus, à terme, il gagne en visibilité. Nous vous invitons à en faire la promotion autour de vous et lors des événements où vous êtes présents. Cet outil vous permet de proposer aux personnes que vous rencontrez de garder le contact facilement et peut être un vecteur important de mobilisation.